

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 7 (1901-1903)
Heft: 7

Artikel: Ire partie, Tectonique
Autor: Sarasin, Ch.
Kapitel: Plateau mollassique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mollasse est couverte en discordance mécanique par de véritables klippes de Malm qui doivent être considérées comme des lambeaux du flanc N renversé, replissés et détachés subséquemment de leur amorce par l'érosion. C'est une de ces klippes qui forme la colline de Hertenstein. Au Sackhölzli c'est le Dogger du flanc S qui vient chevaucher sur la Mollasse et le Malm du flanc N; dans les carrières d'Ober Ehrendingen ce sont les couches à *Rhynch. varians* et les couches de Birmensdorf du flanc S qui s'appuient en discordance sur les couches d'Effingen renversées du flanc N; celui-ci est si laminé sur ce point que les couches d'Effingen sont presque en contact avec la Mollasse.

L'anticlinal du Lägern qui est coupé par l'Aar près de la Habsburg et par la Reuss à Schambelen, se poursuit vers l'E jusqu'à l'Eschenberg, à l'E de Dielsdorf, où la Mollasse dessine une voûte déjetée au N. Dans l'axe de la vallée de la Limmat une faille transversale, qui coupe le jambage N, a provoqué un décrochement très net. La crête du Lägern est formée sur toute sa longueur par le Séquanien du jambage S qui plonge vers le S et s'enfonce sous les dépôts plus récents du Malm et de la Mollasse. Le jambage N, qui est renversé sur presque toute sa longueur, ne donne lieu qu'à une saillie peu élevée et discontinue qui comprend le Flueli, le Geissberg, le Steinbuck, le Ries et le Buchhölzli. La voûte de Malm ne se ferme du reste pas à l'extrémité orientale de la chaîne, où les deux jambages restent bien distincts et il est possible que l'anticlinal ait été ici encore rompu par un chevauchement.

Sur le flanc S du Lägern la Mollasse dessine un synclinal, puis elle se relève en un anticlinal bien accusé, dont l'axe passe par Neuenhof et Würmlos et qui s'étale vers l'E.

Dans son angle NW, la carte de M. Mühlberg est traversée par la flexure importante qui suit le versant méridional du Jura tabulaire par Brugg et Endingen jusque dans le Jura souabe.

Plateau mollassique.

M. E. RENEVIER¹ vient de résumer les nombreuses observations qu'il a pu faire depuis une cinquantaine d'années sur la position de l'axe anticlinal de la Mollasse aux environs de Lausanne.

¹ E. RENEVIER. Axe anticlinal de la Mollasse. *Eclogæ*, vol. VII. p. 287 299.

Au N de la route Lausanne-Savigny le plateau est formé de Mollasse marine horizontale tandis qu'au S et à l'W affleure la Mollasse d'eau douce burdigalienne qui s'appuie au SE sur la Mollasse aquitanienne à lignites.

L'axe anticlinal a pu être observé aux points suivants :

1° Vers les carrières de Nialin au NW de Savigny dans la Mollasse marine.

2° Au Crêt-des-Côtes au NE du hameau de la Clef-aux-Moines, puis à partir de ce point le long de la route Savigny-Lausanne jusqu'au grand tournant vers Pré-des-Maules dans la Mollasse marine.

3° Dans le ravin de la Chandelard un peu au S de Rovéraz dans la Mollasse langhienne.

4° A Chailly dans la Mollasse langhienne.

5° A Bellevue (E. de Lausanne) dans la Mollasse langhienne.

6° A Lucinge sur l'avenue de Rumine dans la Mollasse langhienne.

7° Dans la tranchée de la ligne de chemin de fer Lausanne-Vevy à 500 m. environ de la gare.

Plus au SE l'axe anticlinal n'a été constaté nulle part ; par contre le fait que la Mollasse langhienne plonge fortement au SE, soit sur l'emplacement de l'hôtel Beau-Rivage à Ouchy, soit au bord du lac vers Ouchy, montre que l'axe anticlinal doit passer au N de ces deux points. On le retrouve en Chablais sur le cours inférieur du Foron, entre Excuvilly et Sciex et de là il se poursuit jusqu'au Salève.

Entre l'axe anticlinal de la Mollasse et le bord des Préalpes on peut observer plusieurs lignes de dislocations parallèles. C'est d'abord une grande faille, qui est bien visible dans le ravin de la Paudèze au-dessus de Belmont. Puis plus au S-E, entre Corsy-Echerin et le château de Bochat, la Mollasse dessine une voûte régulière et peu accentuée. Enfin un anticlinal beaucoup plus accusé se marque à l'E du ravin de la Lutrive dans la tranchée du chemin de fer.

En résumé, l'axe anticlinal de la Mollasse représente la limite entre la région mollassique à couches horizontales et la région plissée subalpine ; il prend dans les environs de Lausanne la forme d'une simple flexure sans faille ; il est séparé des Préalpes par plusieurs anticlinaux vaguement parallèles.